

let; Verlynde Jean, Les Gillières, La Haie-Fouassière; Brosseau Joseph, La Follette, La Haie-Fouassière; Péraud Jacques, Saint-Géron; Toulanc Etienne, Le Cellier

GROS PLANTS

Médaille d'or. — M. Delhommeau Armand (avocat), La Haie-Fouassière.
Médailles d'argent, grand module. — MM. Moineau Eugène, au bourg, Le Loroux-Bottreau; Guindon Stanislas, viticulteur, Saint-Géron.

Médailles d'argent. — Mlle Madeleine Sautereau, Le Pallet; M. David Jean (expert), Oudon

Médailles de bronze. — MM. Baron des Lyons, Saint-Etienne-de-Corcoué; de Plessis Quinquès, Les Bretaudières, Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Diplôme d'honneur. — Mme Haie, Le Loroux-Bottreau; M. Prénau Henri, au Vigneau, Saint-Mars-de-Coutais.

VINS BLANCS

DE LA LOIRE

Médailles d'or. — MM. Guindon Stanislas, St-Géron (Malvoisie); Allaire, 28, avenue du Plessis, Nantes (Pinot).
Médailles d'argent, grand module. — M. Pellerin Eugène fils, Le Landreau.

Médailles d'argent. — MM. Bourdin frères, viticulteurs, Barbechat; Athimon Auguste, Le Cellier.

Médailles de bronze. — M. Jannin, Le Plessis, Le Loroux-Bottreau.

VINS ROUGES

DE LA LOIRE

Médailles d'argent, grand module. — MM. Bourdaud Arthur, Saint-Géron; Guindon Stanislas, Saint-Géron.

Médaille d'argent. — M. Relandeau, Saint-Mars-de-Coutais.

Médailles de bronze. — MM. Vallet-Gréard Jean, Le Landreau; Brethé Pierre, La Planche

La Défense viticole

Le groupe de défense des vignerons du Centre et de l'Ouest, à la Chambre des Députés, s'est réuni le 5 avril 1933, sous la présidence de M. Louis Proust.

Etaient présents: MM. Courson, Faure, Proust (Indre-et-Loire), Besnard-Ferron, Dumoret (Loir-et-Cher), Jean Zay (Loiret), Cointreau (Maine-et-Loire), Marcombes, Paulin (Puy-de-Dôme), Rochereau (Vendée).

Excusés: MM. Castagne (Cher), Chautemps, Mauger (Loir-et-Cher), La Ferronnays, Le Cour-Grandmaison, Merlant (Loire-Inférieure).

M. P. Garnier, secrétaire général de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest, avait été invité à assister à la réunion.

M. Proust a tout d'abord saisi ses collègues de la délicate question du coupage des vins français avec les vins étrangers interdits par l'article 4 de la loi du 1^{er} janvier 1930. Il a fait connaître les doléances des commerçants en vins qui déclarent trouver difficilement, de ce fait, les vins qui leur sont nécessaires pour remonter les vins légers du Bassin de la Loire.

Après une discussion, à laquelle ont pris part notamment MM. Besnard-Ferron et Faure, et après les explications fournies par M. Garnier, la conclusion suivante a été adoptée à l'unanimité:

« Le Groupe estime qu'il y a lieu de faciliter l'écoulement des vins du Centre et de l'Ouest en permettant tous les coupages licites et traditionnels, et qu'il convient d'utiliser, à cet usage, les vins de l'Afrique du Nord. Mais il pense qu'il faut se garder d'abroger les dispositions de l'article 4 de la loi du 1^{er} janvier 1930 et qu'il faut, au contraire, réduire au maximum les importations de vins étrangers. »

Le groupe a ensuite examiné la question du degré minimum des vins de coupage. Il s'est ému des conséquences d'un relèvement éventuel du degré minimum légal actuel. Il a envisagé toutes les réserves qu'il conviendrait d'apporter à toute proposition qui risquerait de léser les vignerons et les négociants de l'Orléanais, du Vendômois et des autres régions.

M. Proust a fait part du vœu émis par le Syndicat des producteurs de vins mousseux de Vouvray, tendant à obtenir: un abaissement sérieux des droits à l'exportation, une égalité de traitement, dans les accords commerciaux, pour tous les vins en bouteilles mousseux ou non mousseux, une égalité de traitement pour tous les vins à appellations d'origine, quelle que soit cette origine.

Le groupe a fait sien ce vœu — que M. Cointreau a vivement appuyé au nom du Saumurois — et a décidé de le soutenir auprès du Ministre du Commerce.

Le groupe a étudié la question de la limitation ou de l'arrêt des plantations. M. Paulin a soutenu le point de vue de la restriction. M. Rochereau a fait de formelles réserves sur cette mesure.

Enfin, après avoir examiné d'autres questions relatives à la composition des vins, le groupe a décidé de demander au Gouvernement de hâter le dépôt du projet de loi qui devra permettre de conjurer la crise viticole et de prévenir les dangers que risque de faire courir la surproduction algérienne à la viticulture du Centre et de l'Ouest.

Si vous voulez une

ONDULATION ELECTRIQUE INDEFINISSABLE

garantie malgré la pluie...

chez **CAILLOCE**

10, Rue Orsillon — NANTES

Vous aurez un travail soigné et consciencieux aux plus bas prix.

Recherches sur l'efficacité d'engrais complémentaires sur pommes de terre

(suite) (1)

B) Essais avec engrais potassiques à doses différentes

C'est au chlorure de potassium que nous nous sommes adressés pour nos essais avec engrais potassiques à doses différentes.

Ces essais occupaient une bande de terre située au-dessous de celle qui avait été réservée pour les expériences avec engrais azotés. Ils ont été réalisés dans les mêmes conditions.

La fumure de base a consisté en un apport de 35.000 kilos de bon fumier à demi décomposé et en 700 kilos de scories de déphosphoration à l'hectare, le tout enterré par le labour d'hiver.

A la levée, les parcelles ont toutes reçu 100 kilos de nitrate de soude à l'hectare.

Leur surface était de 100 mètres carrés.

Le chlorure de potassium a été expérimenté aux doses de 200 et de 300 kilos à l'hectare, dans deux séries de parcelles, séparées et encadrées par des parcelles témoins.

Cet engrais a été enterré par un scarification énergique.

La récolte des trois témoins n'a pas présenté de différence sensible.

Le poids à l'hectare des tubercules récoltés a été:

Témoin (fumier, scories et nitrate de soude): 22.100 kilos.

Témoin + 200 kilos de chlorure de potassium: 25.865 kilos.

Témoin + 300 kilos de chlorure de potassium: 26.715 kilos.

du chlorure de potassium, à la dose de 200 kilos à l'hectare, une augmentation de récolte de 3.765 kilos de tubercules et de 4.615 kilos pour la parcelle qui en a reçu 300 kilos.

Entre la parcelle ayant reçu 300 kilos de chlorure de potassium et celle où n'en a apporté que 200 kilos, la différence de production en faveur de la première est de 850 kilos, ce qui en rend l'emploi encore très économique.

L'efficacité de la potasse dans la fumure de la pomme de terre est donc beaucoup plus nette cette année que dans nos expériences de l'an dernier, faites dans des conditions identiques de sol et de fumure. Cela tient, d'une part, à l'insuffisance des pluies de l'été qui n'ont pas permis une mobilisation suffisante des éléments fertilisants contenus dans le fumier, et d'autre part, à ce que nous n'avions pas apporté d'azote assimilable à la levée. De ce fait, il y avait un manque d'équilibre dans la fumure réduisant l'efficacité de la potasse apportée sous forme de chlorure; aussi engageons-nous vivement les intéressés à ne pas avoir uniquement recours aux engrais potassiques (syndicat ou chlorure de potassium) comme fumure complémentaire de la pomme de terre, mais de les associer aux engrais phosphatés et azotés pour en retirer le meilleur parti.

Le potatote fut expérimenté en complément de la fumure de base, à raison de 300 kilos à l'hectare. Rap-

peçons qu'avec sa nouvelle formule, cet engrais dose 12 % d'azote du chlorhydrate d'ammoniaque et 24 % de potasse du chlorure de potassium et que le fumure de base consistait en 35.000 kilos de fumier à demi décomposé provenant d'animaux recevant des aliments concentrés, et en 700 kilos de scories de déphosphoration, le tout enterré par un labour d'hiver.

Le potatote épandu sur ce labour fut incorporé au sol par un double scarification des plus énergiques et par les autres façons exécutées avant la plantation.

Cet essai était encadré de deux parcelles témoins, d'égale surface (un are) n'ayant reçu que la fumure de base. L'écart entre la production de ces deux parcelles n'a été que de 1.10 %, ce qui est insignifiant.

Les rendements à l'hectare ont été:

Avec potatote: 24.750 kilos de tubercules.

Témoins, sans potatote: 21.590 kilos de tubercules.

Différence en faveur du potatote: 3.160 kilos de tubercules.

En élevant le rendement de la pomme de terre de 3.350 kilos à l'hectare, le potatote permet d'apporter économiquement et en une seule fois, deux des éléments les plus indispensables à cette plante pour donner de pleins rendements, lorsqu'elle trouve les autres dans le sol sous forme assimilable. Cela veut dire que le potatote ne peut être employé seul que dans les terres bien pourvues en matière organique et en acide phosphorique et que, dans les autres situations, il doit être complété par du fumier et un engrais phosphaté pour produire tous ses effets.

c) Essai avec Potatote

Le potatote fut expérimenté en complément de la fumure de base, à raison de 300 kilos à l'hectare. Rap-

PALMARÈS du CONCOURS des BOVINS

(suite)

Race Nantaise

1^{re} SECTION. — Taureaux de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix: Renaud-Porchet, Le Pont-Forest, Plessé; 2^e prix: Langlais Julien, La Ravallière, Casson; 3^e prix: Châtellier Auguste, La Montagne, Couëron; 4^e prix: Le Gouvello, Sévère; 5^e prix: Thomas Pierre, La Jeune-Brettonnière, Port-Saint-Père; 6^e prix: Morisson Jean, Tartifume, Port-Saint-Père; 7^e prix: Violain Emile, Sainte-Marie, Camphion, Prix supplémentaire: Lebot Pierre, La Rimbartière, Saint-Mars-de-Désert.

2^e SECTION. — Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 1^{er} prix: Mme Veuve Pipard, Le Bâtiment, Chéméré; 2^e prix: Monraud Pierre, Blain; 3^e prix: Thomas Charles, Port-Saint-Père; 4^e prix: Libot Julien, Avesseau; 5^e prix: Guilbaud Joseph, Chéméré; 6^e prix: Vallée Alexandre, La Carterie, Couëron. Prix supplémentaires: Perruchas Raymond, Port-Saint-Père; Lemasson Francis, Launay, Casson; Violain Emile, précité.

3^e SECTION. — Taureaux ayant plus de deux dents de remplacement. — 1^{er} prix: Violain Emile, précité; 2^e prix: Comte de Montaigu, La Brettesche, Missillac; 3^e prix: Thomas Pierre, précité; 4^e prix: Le Quen d'Entremuse, Bellalie, Malville; 5^e prix: Vallée Alexandre, précité; 6^e prix: du Rostu, Pont-Forest; 7^e prix: Clavier Pierre, Fossais, Corsept.

4^e SECTION. — Femelles de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix: Langlais Julien, précité; 2^e prix: Gallierand Francis, Saint-Blain, Couëron; 3^e prix: Comte de Montaigu, précité; 4^e prix: Lemasson Francis, précité; 5^e prix: Lebot Joseph, La Bistière, Saint-Mars-de-Désert; 6^e prix: Le Quen d'Entremuse, précité; 7^e prix: Thomas Pierre, précité.

5^e SECTION. — Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 1^{er} prix: Le Quen d'Entremuse, précité; 2^e prix: Marquis de Juigné, Bois-Ronand, Chéméré; 3^e prix: Comte de Montaigu, précité; 4^e prix: Morisson Jean, Tartifume, Port-Saint-Père; 5^e prix: Perruchas Raymond, Port-Saint-Père; 6^e prix: Guilbaud Joseph, Chéméré; 7^e prix: Châtellier Augustin, La Montagne, Couëron. Prix supplémentaires: Lemasson Francis, précité; Thomas Charles, précité; Thomas Pierre, précité; Clavier Pierre, précité; Maisonneuve, Sainte-Anne de Camphion.

6^e SECTION. — Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} prix: Thomas Pierre, précité; 2^e prix: Comte de Montaigu, précité; 3^e prix: Le Quen d'Entremuse, précité; 4^e prix: Perruchas Raymond, précité; 5^e prix: Vallée Alexandre, précité.

7^e SECTION. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de quatre dents. — 1^{er} prix: Vallée Alexandre, précité; 2^e prix: Marquis de Juigné, précité; 3^e prix: Thomas Pierre, précité; 4^e prix: Gallierand Francis, précité; 5^e prix: Perruchas Raymond, précité; 6^e prix: Le Quen d'Entremuse, précité; 7^e prix: Comte de Montaigu, précité. Prix supplémentaire: Vallée Alexandre, précité.

Prix d'ensemble

1^{er} prix: Comte de Montaigu, précité; 2^e prix: Thomas Pierre, précité; 3^e prix: Le Quen d'Entremuse, précité; 4^e prix: Vallée Alexandre, précité; 5^e prix: Perruchas Raymond, précité. Prix supplémentaires: Lemasson Francis, précité; Violain Emile, précité.

Prix de Championnat

Mâle. — Violain Emile, précité.

Femelle. — Vallée Alexandre, précité.

Prix de Juigné

Comte de Montaigu, précité; Thomas Pierre, précité.

Race Normande

1^{re} SECTION. — Taureaux de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix: Ledue Georges, Kermoré, Saint-Père-en-Retz; 2^e prix: Viand A. et B. Lefevre, La Belle-Pêche, Chéméré; 3^e prix: Dossat Henri, Bazay, Rouans; 4^e prix: Turpin Hervé, Launay, Rouans; 5^e prix: Guillaud Léon, Beauvoir, Bougenais.

2^e SECTION. — Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 1^{er} prix: Dossat Henri, précité; 2^e prix: Babin Georges, Le Porteau, Saint-Etienne-de-Montluc; 3^e prix: Ferré Auguste, La Jarriais, Saint-Père-en-Retz; 4^e prix: Bichon et Veuve Calard, Chéméré; 5^e prix: Briand Joseph, Le Trône, Chéméré.

3^e SECTION. — Taureaux ayant plus de deux dents de remplacement. — 1^{er} prix: Priou Eugène, La Chapelle, Sainte-Marie; 2^e prix: Joyau Ernest, Le Marais-Gautier, Saint-Père-en-Retz; 3^e prix: Bachellier J.-B., Bouaye; 4^e prix: Olivier Pierre, Les Bouillons, Saint-Père-en-Retz; 5^e prix: Bernier Pierre, Le Manoir, Saint-Etienne-de-Montluc; 6^e prix: Moyon Joseph, Trévenec, Danges; 7^e prix: Dubreil Pierre, Les Ardennes, Sainte-Pazanne. Prix supplémentaires: Gautier J.-B., Le Redout, Saint-Philbert-le-Grand; Babin Georges, fils, précité; Radigois Henri, La Rivaudière, Saint-Herblain.

4^e SECTION. — Femelles de dix mois au moins sans dents de remplacement. — 1^{er} prix: Ledue Georges, précité; 2^e prix: Priou Eugène, précité; 3^e prix: Olivier Pierre, précité; 4^e prix: Bernier Pierre, précité; 5^e prix: Turpin Hervé, précité; 6^e prix: Ferré Auguste, précité; 7^e prix: Babin Georges, fils, précité. Prix supplémentaires: Bichon Pierre, Genoville, Vne; Bachellier J.-B., Bouaye; Joyau Ernest, précité; Bichon Marcel, Genoville, Vne.

5^e SECTION. — Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement. — 1^{er} prix: Ledue Georges, précité; 2^e prix: Priou Eugène, précité; 3^e prix: Babin Georges, précité; 4^e prix: Bichon Marcel, précité; 5^e prix: Turpin Hervé, précité; 6^e prix: Veuve Bichon Pierre, précité; 7^e prix: Olivier Pierre, précité.

6^e SECTION. — Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement. — 1^{er} prix: Bachellier J.-B., précité; 2^e prix: Priou Eugène, précité; 3^e prix: Turpin, précité; 4^e prix: Olivier, précité; 5^e prix: Joyau Ernest, précité; 6^e prix: Dossat Henri, précité. Prix supplémentaire: Ferré Auguste, précité.

7^e SECTION. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de quatre dents. — 1^{er} prix: Ledue Georges, précité; 2^e prix: Priou Eugène, précité; 3^e prix: Babin Georges, précité; 4^e prix: Bachellier J.-B., précité; 5^e prix: Dossat Henri, précité; 6^e prix: Joyau Ernest, précité; 7^e prix: Turpin Hervé, précité. Prix supplémentaires: Viand J. et Lefevre, précité; Radigois, précité; Olivier Pierre, précité.

Prix d'ensemble

1^{er} prix: Ledue, précité; 2^e prix: Priou, précité; 3^e prix: Joyau, précité; 4^e prix: Bachellier, précité. Prix supplémentaire: Dossat, précité; Olivier, précité; Ferré, précité; Turpin, précité.

Prix de Championnat

Mâle. — Priou Eugène, précité.

Femelle. — Ledue, précité.

Achez vos Machines Agricoles au Syndicat

VOUS VOUS ASSUREZ

LES MEILLEURS PRIX

LES MEILLEURES MARQUES

Vous soutiendrez aussi l'organisation syndicale qui sauvegarde vos intérêts!

Pommade contre le Varron

5 francs le pot

ou 2 francs les deux pots.

La Vie Syndicale

Le Bignon

Jeu 20 avril, à 7 h. 15 du soir (anciennement), Salles des Œuvres, au Bignon, conférence agricole et viticole par MM. R. Faivre et P. Cormier, ingénieur agronome, sur la défense de nos intérêts agricoles, les fumures, le traitement des maladies de la vigne, etc... Une petite séance de cinéma instructive terminera la réunion. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Syndicat des Planteurs de Tabac de la Loire-Inférieure

Planteurs, songez à passer dès maintenant votre commande de Sulfate de Potasse au Syndicat. Cet engrais est nécessaire pour votre culture de tabac et s'emploie à la dose de 250 à 300 kilos à l'hectare. Pour bénéficier des meilleurs prix, groupez vos commandes et adressez-les-nous sans retard.

Ne laissez pas vos Bêtes souffrir de la soif

Ayez toujours et partout des réserves d'eau. Mettez à leur disposition des abreuvoirs et des bacs pratiques, indéformables, confortables et hygiéniques. Portez votre choix sur la marque des Etablissements ERNEST RONO, vous aurez toute satisfaction.

Les Bacs sont galvanisés après fabrication, munis de poignées ou non. Quoique très maniables, ils peuvent être montés sur roues pour faciliter leur déplacement. Construits en tôle d'acier de 3 m/m, entièrement rivés et avec bordure moderne, ils sont très solides et très résistants. Vous trouverez aussi le BAC CYLINDRIQUE. Tous ces bacs sont de contenances à volonté.

Les ABREUVOIRS ont fait l'objet des meilleurs soins, construits en tôle d'acier et emboutis d'une seule pièce, sans rivets et sans boulons, ils sont indéformables. Leurs bordures étant arrondies, les animaux ne risquent pas de se blesser.

Leur nettoyage est des plus faciles et par suite hygiénique. Tous modèles, même pour moutons, et toutes contenances.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONO, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

Huile de Foie de Morue vétérinaire

Indispensable en élevage, pour les porcs, vaches, poules et tous animaux de basse-cour. Huile très riche en vitamines, extra, garantie. Prix intéressant par quantité. Nous consulter au Syndicat.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat. 2, rue Scribe, Nantes. Tarif: 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

55. — A vendre: vaches fortes laitières pour laitiers et éleveurs, et génisses, saillies et non saillies, de race Normande garantie pure. Sérieuses références. A. Létréguilly, éleveur, Subigny (Manche).

72. — A louer, pour le 2 février 1934, la Ferme de l'île de Monti, à Thouaré; contenance environ 35 hectares: prairies, herbagés, labour et aspergier. Convenant à l'élevage. S'adresser au Syndicat.

73. — A vendre une chienne-loup, âgée de six ans, très attachée, très fidèle. Convientrait comme chienne de garde ou de compagnie. S'adresser Toublanc Jules, près du bourg, Drain, par Liré (M.-et-L.).

DEMANDES

44. — Jeune ménage demande place, culture-vigne, jardinage, basse-cour. S'adresser au Syndicat.

45. — On demande pour 24 juin prochain, une famille cultivatrice, six et huit personnes en âge de travailler, pour exploiter dans Centre un domaine de 120 hectares, dont 60 en bonnes prairies entourées. Ecrire L. Geron, 2, rue Jules-Verne, Nantes.

46. — Ménage jardinier ou chauffeur, femme cuisinière, demande place. Libre de suite.

47. — Ménage sérieux avec enfants en âge de travailler, demande place, homme garde régieuse, pour s'occuper jardin et autres travaux; femme basse-cour; libre novembre prochain. S'adresser au Syndicat.

Opinions sur les Hybrides producteurs directs

Le Syndicat interdépartemental viticole et aval a bien voulu, cette année, nous demander de résumer les observations culturelles que nous avions pu faire dans le Loir-et-Cher relativement aux Hybrides producteurs directs.

Bien que portant sur plus de 60 terrains où les hybrides sont cultivés en grand ou au contraire servent uniquement de plants de remplacement, nous allons essayer de résumer les caractères de ceux que nous avons pu suivre depuis trois ans. Les observations recueillies sont, la plupart du temps, contradictoires. Elles sont à notre sens très insuffisantes pour que l'on puisse affirmer que tel ou tel cépage « est le cépage de l'avenir ».

Que demande-t-on au producteur direct ?

Le producteur direct doit fournir un vin convenable, éventuellement sans les auxiliaires actuels du gréffage, voire même sans sulfatages nombreux et parfois sans soufrage. Les hybrides ont cherché à localiser dans les feuilles les qualités de résistance au mildiou, dans les racines la résistance au phylloxéra du parent américain. En outre, toutes les qualités du fruit provenant des variétés françaises (grosneur du grain, saveur et franchise de goût) devaient être fixées chez les hybrides.

A-t-on réussi à obtenir à la suite de travaux récents ce cépage idéal. En toute franchise, on peut répondre non, sans toutefois nier les progrès réalisés depuis cinq ou six ans. Comment, d'autre part, l'adaptation aux terrains se fera-t-elle ? La résine en grande partie toute la question.

A) CEPAGES BLANCS

Il apparaît que parmi les cépages blancs Seibel 4986, S. 4995, S. 5270, S. 5409, S. 6980, n'ont pas donné, en 1932, de très grandes déceptions.

Seibel 4986. — Réussit assez bien franc de pied dans les terres riches et profondes. Sa fructification est bonne. En terres calcaires il dépérit rapidement. Se défend parfaitement avec deux sulfatages mais craint le cuivre avant la floraison. Alors que nous avons vu Seibel 4986 très beau dans la vallée, dans des terres d'alluvions, ce cépage est parfois malade dans des terres de coteaux argilo-calcaires. (Par contre la pourriture de la grappe sévissait en 1932 en terres d'alluvions profondes et n'existant pas sur les coteaux.)

Le vin de 4986 est assez droit de goût. Pour greffer Seibel 4986 on peut utiliser: Riparia Rupestris 3309 ou Riparia Gloire de Montpelier.

Seibel 4995. — Rien de particulier à signaler en 1932 concernant ce cépage. Paraît assez résistant aux maladies cryptogamiques. En tous les cas se défend bien mais son vin n'est pas toujours franc de goût. Le mélange de Seibel 4986 et Seibel 4995 reste indiqué. Réside à 20 % de calcaire.

Seibel 5270. — Son débourement est moyen. Nous le préférons greffé. Il ne résiste pas aux gèlées alors que le phylloxéra ne le gêne pas. Son goût n'est pas indigne de fox; c'est ce défaut qui le fera écarter petit à petit des favoris.

Seibel 5409. — Repousse peu après les gèlées. Se défend avec deux sulfatages et deux soufrages. A une forte vigueur et est très légèrement foxé.

Seibel 6980. — Ce qui nous a frappé en 1932, en examinant ce cépage, ce sont les services qu'il peut rendre dans les vignobles actuels comme plant de remplacement. C'est un blanc qui assure, après les gèlées, une bonne demi-récolte. Il résiste assez bien au mildiou et à l'oïdium. Son vin est bon, alcoolique et neutre. Fruit savoureux, nous l'avons vu très atteint par l'anthracnose.

Il y aurait lieu de suivre de très près en blancs:

Seibel 4955, qui, observé dans des terres caillouteuses et de débourement moyen, très vigoureux et de deuxième époque. Les souches sont garnies d'abondants raisins. Sa résistance aux maladies avec quatre sulfatages et deux soufrages est totale. Greffé sur 420 A il a donné un vin à degré alcoolique peu élevé mais bon goût. Il n'est pas résistant à la cochyliose et à l'endémisme.

Seibel 7511, vu en terrain sablo-argileux. Débourement tardif. Utilise parfaitement les terres mairées. S'est défendu avec quatre sulfatages et deux soufrages, mais est attaqué un peu par la cochyliose.

Donne un vin de très haut degré, légèrement foxé et bouqueté.

Malegou 1647-8 ou Vert Doré. Cépage de première époque. Observé dans des argiles à silex. Réside à 25 % de calcaire. Craint l'oïdium. Donne de gros rendements. Les grappes sont rassemblées à la base de la souche. Les raisins éclatent. Pas de renseignements précis sur le vin.

B) CEPAGES ROUGES

Baco n° 1. — Bien connu, reste parmi les meilleurs.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 10 Avril 1933

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette					PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra		
Bœufs.....	3.294	3.200	7 60	5 70	4 50	8 70	4 55	3 40	2 25	5 40		
Vaches.....	1.631	1.580	7 60	5 30	4 10	9 30	4 55	2 90	2 05	5 95		
Taureaux.....	548	515	5 60	4 80	3 50	6 10	5 35	2 65	2 25	3 78		
Veaux.....	2.740	2.500	13 10	10 90	8 10	14 40	7 85	6 20	4 45	8 65		
Moutons.....	14.628	14.500	17 10	12 80	10 20	18 30	8 65	6 00	4 48	9 15		
Porcs.....	2.316	2.316	10 42	10 10	7 42	10 86	7 30	7 00	5 20	7 60		

Du Jeudi 13 Avril 1933

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette					PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra		
Bœufs.....	965	900	7 20	5 30	4 20	8 40	4 32	2 90	2 10	5 30		
Vaches.....	488	420	7 20	4 90	3 80	9 00	4 32	2 70	1 90	5 75		
Taureaux.....	174	160	5 20	4 40	4 20	5 80	3 12	2 42	2 10	3 60		
Veaux.....	1.262	1.200	13 00	10 40	7 60	14 30	7 80	5 92	4 18	9 68		
Moutons.....	4.124	4.080	16 90	12 60	10 00	18 10	8 45	5 92	4 40	9 05		
Porcs.....	1.849	1.849	10 42	10 00	7 42	10 86	7 30	7 00	5 20	7 60		

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.441. — Maine-et-Loire, 276; Sarthe 140; Mayenne, 109; Loire-Inférieure, 90; Indre-et-Loire, 110; Deux-Sèvres, 345; Vienne, 825; Vendée, 405. VEAUX : 2.740. — Maine-et-Loire, 200; Sarthe, 750; Mayenne, 80. MOUTONS : 14.499. — Maine-et-Loire, 200; Sarthe, 300; Vienne, 65; Indre-et-Loire, 170; Loire-Inférieure, 410; Deux-Sèvres, 135; Vienne, 30; Vendée, 210. PORCS : 2.316. — Maine-et-Loire, 200; Sarthe, 750; Mayenne, 80.

PRIX-COURANT

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation.

Alimentation du Bétail

Brisesures de Riz.....	65 >>
Farine de Manioc.....	88 >>
Riz Saigon n° 1, par 100 kil.	77 >>
Issues de riz.....	54 >>
Remouillage de fèves (sacs 75 kilos).....	au cours
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Chantenay	
« LE TITAN ».....	80 >>
Farine alimentaire pour porcs et bovins.	
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.	
Farine « Sainte-Anne ».....	70 >>
Farine Arachide « Armor ».....	80 >>
Mais pour volailles (quantité importante, nous consulter).....	83 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Tourteaux aménagé Chepteline	91 >>
TOURTEAUX DE LIN « ROBBE »	
En plaques.....	70 >>
En vrac, départ usines de Dieppe.	
En farine.....	97 >>
Le 100 k. départ Saint-Etienne-de-Montluc.	
Farine lactée T. T.....	197 >>
Riz Paddy (non décortiqué, pour chevaux et volailles).....	66 >>

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE
Provençe « Sucraff » N° 1... 72 >>
— « Sucraff » N° 2... 69 >>

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse..... 92 >>
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédané, avoine, tourteaux) 94 >>

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs..... 89 >>
Optima pour porcelets et truies..... 142 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima lait vert..... nus 79 >>
Optima lait vert..... logés 84 >>
Optima lait rouge..... logés 102 >>
Optima pour engraissement des bœufs..... logés 93 >>
Optima veau élevage rouge..... 102 >>
Les 100 kilos logés.
Optima veau élevage vert... 84 >>
Les 100 kilos logés.
Optima farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos. 14 >>
Quantité importante, nous consulter.

Provençale

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson..... 165 >>
Granulé condensé..... 115 >>
Grande Pondeuse..... 130 >>
Farine de viande alimentaire 165 >>
Farine d'os alimentaire..... 87 >>
Coquilles huîtres broyées... 55 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Verton.

Aliments mélassés

Mélasse Say..... 78 >>
Son mélassé Say..... 86 >>
Lait mélassé Say, 50 %... 72 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses..... 130 >>
N° 2 pour sujets en croissance..... 140 >>
N° 2 bis, pour poussins..... 160 >>
N° 2 ter, pour poussins..... 145 >>
N° 3, pour poules en mue. 145 >>
Les 100 kilos nus départ Nantes.

Coquilles d'huîtres.....

Coquilles d'huîtres..... 65 >>
Les 100 kilos logés
Boulettes « LAPOX »..... 110 >>
Les 100 kilos nus,
Farine de poisson..... 195 >>
Les 100 kilos logés
Farine de viande..... 195 >>
Les 100 kilos logés

Chaux agricole

Chaux roches..... 95 >>
Chaux blutée (sacs toile).... 90 >>
Chaux blutée (sacs papier). 110 >>
Les 1.000 kilos, départ Chateaufonds.

Huiles Comestibles

Etablissements H. de la Tuillaye

HUILE D'OLIVE

Par estagnon de 5 litres..... 47 50 (logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres... 91 >> (logés franco gare).
HUILE « LA DELICATE »
5 litres, La Delicate, logés franco gare, 31 fr.
10 litres, La Delicate, logés franco gare, 55 fr. 50.
5 litres, La Delicate, logés départ Nantes, 25 fr. 25.
10 litres, La Delicate, logés départ Nantes, 49 fr. 50.
25 litres, La Delicate, nus départ Nantes, 102 fr.

Mais de Semence

Bulgarie Blanc..... 89 >>
Roux..... 85 >>
Plata..... 86 >>
Lauragais..... 87 >>
Ruffec..... 98 >>
Blanc des Landes..... 99 >>
Roux des Landes..... 102 >>
Ces prix s'entendent par wagon complet, marchandise logée et départ, suivant provenance.
Pour quantités de détail, nous consulter

Produits Viticoles

Soufre sublimé..... 120 >>
(par 50 kilos, augmentation 3 fr. aux 100 kilos).
Bouillie Azur..... 175 >>
Bouillie Brousselle 60° : logée en sacs de 50 k. 175 >> les 100 k. — 10 k. 178 >>
en caisse de 12 boîtes
Bouillie « Maclefield » : en caisse de 25 paquets de 2 kilos : la bouillie 60 %... 180 >> les 100 k. la bouillie 50 %... 167 >>
de 2 kilos..... 200 >>
SULFATE DE CUIVRE... au cours

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 235 >>
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes
Savon Croix d'Or extra pur, 72 % huile..... 250 >>
Les 100 k. départ Nantes.

HERNIE
CHUTES DE LA MATRICE
CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE
DÉPLACEMENTS DES ORGANES
PAR LA MÉTHODE
LEROY

Combien nombreux hélas, sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité. Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MONTÉE.

Voici quelques attestations émanant toutes de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :
Enfant Ripaud, Four, Sion-les-Mines.
M. Gustave Gantier, à la Cornillais.
Saint-Marie-sur-Mer.
M. François Ruffé, à la Ridellet, commune d'Erbray.
M. Pontecouteau, à la Vieillesse, en Saint-Joseph.
M. Henri Pipaud, au Pont-d'Erbray, en Saint-Hilaire-de-Chalon.
Mme Bossis, au Pommer, par Lège.
M. A. Timonier, à Nort-sur-Erdre.
M. Pincureau, à Saint-Jean-de-Pellerin.
M. Groussard, à Châteaubriant.
M. L. Chamard, au Pallet.
Mme Gastineau, à La Chapelle-Garnier.
M. J.-B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.
Mme Chauvin, à Fresnay.
M. Joseph Allard, au Bois Riant, Mé-sanger.

M. Julien Bizeul, les Domaines, Notre-Dame-des-Landes.
M. J.-B. Debec, au bourg de Saint-Léger-les-Vignes.
Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un spécialiste de sa région.
Soul M. LEROY, ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.
Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).
Bacchus (près la place du Bouffay).
Geneston, mercredi 10, Hôt. Penaud.
Clisson, vendredi 21, Hôt. de la Gare.
Lège, lundi 24, Hôt. du Cheval-Blanc.
Vallet, mardi 25, Hôt. Guindon.
Machecoul, mercredi 26, Hôt. de la Bicyclette.
Plessé, jeudi 27, Hôt. Bertrand.
Saint-Nazaire, vendredi 28, Hôt. de France.

LEROY, spécialiste herniaire, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay), Nantes.
Madame LEROY reçoit les dames.


le cheval

Société des Courses de Nantes

La Société des Courses de Nantes donnera sa première réunion de printemps le dimanche 23 avril. Voici les engagements de cette première journée :

Prix du Conseil Général, 8.000 fr. (trot monté) : 23 engagements.
Prix de l'Ouest, 10.000 fr. (galop) : 25 engagements.
Prix du Conseil Municipal, 8.000 francs (trot attelé) : 19 engagements.
Prix de la Société d'Encouragement, 10.500 fr. (galop) : 43 engagements.
Prix du 3^e dragons, 2.500 fr. (militaire) : 14 engagements.
Prix de Lucinière, 10.000 francs (Steeple) : 21 engagements.

Comme il a déjà été annoncé, le prix des entrées journalières a été diminué :
Carte d'homme, pesage, 20 fr. au lieu de 25 fr. Carte dame, pesage, 10 fr. au lieu de 15 fr. Carte de tribune, 10 fr. Pelouse, 3 fr. Voiture et auto, 3 fr.
La cotisation des sociétaires est de 120 fr., elle donne droit à une carte d'homme, deux cartes de dame ou enfants, valables pour les six réunions, et six cartes de voiture. Les personnes qui désiraient être membres de la Société sont priées d'adresser leur demande au siège de la Société, 2, rue de Bréa, avant le 20 avril.

le bouquet de ce vin, la belle formation de ces fruits, grâce au Superphosphate de chaux. Le Superphosphate augmente le degré d'alcool des vins, il favorise la floraison et la fructification. Pour avoir de bons vins de beaux fruits, utilisez le Superphosphate de chaux l'engrais phosphaté par excellence.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie.
Double couture, coins renforcés, couts cuirre tous les mètres, 1^{re} 50 de corde à chaque bout ou cordes à couts : sur les larges, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute et jute : vert gras..... 10 80
Lin et jute : vert gras..... 11 55
Lin : vert gras..... 12 60
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 13 65
— N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 15 25
— N° 3 vert gras..... 17 50
— N° 4 vert gras..... 18 >>
Coton : A vert gras..... 12 90
— B vert gras..... 14 70
— C vert gras..... 16 30
— D vert gras..... 18 10
Passer les commandes au Syndicat.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS

qui voulez que vos enfants puissent par eux-mêmes contrôler leurs comptes et faire leurs déclarations fiscales. Quelques mois d'études à l'Ecole Pigier, 6, rue Crébillon, à Nantes, suffisent pour acquérir la compétence nécessaire.

Le Rail et la Route

Au moment où la collaboration du rail et de la route est à l'ordre du jour, il est intéressant de signaler l'initiative prise par la Compagnie d'Orléans, en accord avec sa filiale la Société de Transports Auxiliaires du Réseau Paris-Orléans (S.T.A.P.O.).

Cette dernière a obtenu la concession, depuis le 1^{er} janvier 1932, du réseau des autobus départementaux de la Corrèze, d'une longueur de 1.700 km. Elle est également chargée de l'exploitation des lignes de chemin de fer à voie étroite dans ce département, sur lesquelles elle peut remplacer progressivement des trains-vapeur par des autobus, d'une exploitation plus économique. Elle a déjà réalisé cette substitution sur une longueur de 144 km. Dans le seul département de la Corrèze, la S.T.A.P.O. exploite donc 1.850 km. de ligne d'autobus environ.

L'ensemble de ces lignes d'autobus comporte environ 600 points d'arrêt (1), dont 200 avec correspondants et 400 sans correspondants, soit un arrêt en moyenne tous les 3 kilomètres.

Ce réseau très dense, qui étend ses ramifications sur tout le département, est en contact, dans 20 gares, avec les lignes du réseau ferré d'intérêt général. Cette situation a permis à la Compagnie d'Orléans de réaliser une expérience très intéressante, en organisant les transports automobiles dans la région considérée, de telle manière que les lignes d'autobus soient le prolongement du rail et que toutes les formalités soient supprimées pour l'usage du passage du chemin de fer à l'automobile ou inversement.

Un exemple concret va montrer les facilités données au public.

Avant l'organisation de ces services automobiles, un voyageur se rendant de Paris à Roche-Peyroux, localité du canton de Neuville-d'Ussel, située à 17 km. de la gare de Bort-les-Orgues, était obligé de prendre son billet et d'enregistrer ses bagages pour cette dernière gare ; arrivé là, il devait prendre livraison de ses bagages et se rendre à destination par ses propres moyens ou conclure un nouveau contrat de transport avec un service d'autobus libre, si un tel service existait.

Actuellement, ce voyageur prend son billet et fait enregistrer ses bagages au départ de Paris pour la destination définitive : Roche-Peyroux. A l'arrivée à Bort-les-Orgues, il trouve un autobus confortable en correspondance avec le train ; ses bagages sont chargés dans cet autobus par le personnel de la gare, sans qu'il ait à s'en occuper. Le voyageur peut même s'arrêter en cours de route et ne pas suivre exactement ses bagages, ceux-ci n'en seront pas moins acheminés par l'autobus jusqu'à destination, où le voyageur les trouvera chez un correspondant officiel du chemin de fer qui les lui délivrera contre remise de son bulletin de bagages.

Dans le sens inverse, le voyageur qui se rend de Roche-Peyroux à une gare quelconque du Réseau d'Orléans part, à Roche-Peyroux même, faire enregistrer ses bagages directement pour leur destination définitive.

C'est là, il faut le reconnaître, une simplification très appréciable.

Des améliorations du même ordre sont apportées dans les transports de marchandises. Celles-ci peuvent être expédiées directement des gares du Réseau d'Orléans à toute localité desservie par une ligne d'autobus et pourvue d'un bureau de correspondant. Est ainsi supprimée l'obligation, pour le destinataire, de venir prendre livraison de sa marchandise à une gare qui peut être éloignée de sa localité de plusieurs dizaines de kilomètres.

Les colis postaux peuvent être envoyés à domicile, même contre remboursement, dans les campagnes les plus reculées. Dans le sens inverse, de toute localité desservie par l'autobus et pourvue d'un bureau de correspondant, on peut, sans qu'il soit nécessaire de se rendre à une gare de chemin de fer, souvent très éloignée, expédier directement sur toute gare du grand réseau, les marchandises de grande valeur.

(1) Y compris les gares et arrêts du réseau ferré à voie étroite exploité par autobus.

Destruction des Courtilières

Maraîchers, jardiniers, utilisez le Flusolite de Baryum pour détruire vos courtilières. Ce produit s'emploie comme le Phosphore de zinc, dont la vente, aujourd'hui, est réglementée et nécessite quantités de formalités et autorisations administratives.

Transmettez vos commandes de Flusolite au Syndicat. Prix, de 7 fr. 50 à 9 fr. le kilo, suivant quantité.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 17 avril. — Varades, Herbignac, Pontchâteau, Notre-Dame-des-Landes.
Mardi 18. — Le Loroux-Bottereau, Saint-Herblain, Missillac.
Mercredi 19. — Geneston, Châteaubriant, Saint-Julien-de-Vouvantes, Savenay.
Jeudi 20. — Paulx, Ancenis, Corandres, Saint-Malo-de-Guersac.
Samedi 22. — Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Père-en-Retz.
Dimanche 23. — Touvois, Saint-André-des-Eaux.

Sel pour Fourrages

Sel dénaturé (les 100 kil.)... 38 >>
logés départ Batz.

Chemin de Fer de l'Etat

AVIS AU PUBLIC

Les Chemins de fer de l'Etat ont l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la Foire-Exposition de Nantes, il sera délivré par les gares ci-après, à des prix très réduits, des billets d'aller et retour à destination de Nantes, valables à l'aller par le premier train des dimanches 9 et 16 avril et du Lundi de Pâques 17 avril 1933, et, au retour, pour le dernier train des mêmes jours.

Gares qui délivreront des billets de faveur

Lugon, La Bretonnière, Champ-Saint-Père, Nesmy, Les Sables-d'Orléans, Orléans-sur-Mer, La Mothe-Achard, Les Clouzeaux, Cholet, Saint-Christophe-Bois, Evrunes, Torlon-Tiffauges, Bousay-La Bruffière, Cugand-La Bernardière, La Roche-sur-Yon, Belleville-Vendée, Saint-Denis-Les-Lucs, L'Herbergement, Montaigu, Clisson.
Croix-de-Vie, Saint-Hilaire-de-Riez, Notre-Dame-de-Riez, La Genétouze, Aizenay, Coëx, Saint-Maixent-sur-Vie, Commençères, Soulliers, Challans, La Garnache, Bois-de-Céné, Machecoul, Paimbœuf, Saint-Vincent, Saint-Père-en-Retz, La Sicaudais, La Feuillardières, Chénéréthou, Pornic, Le Clion, La Bernerie, Les Moutiers, Bourgneuf-en-Retz, Saint-Hilaire-de-Chalonnes, Sainte-Pazanne, Port-Saint-Père-Saint-Mars.

Massecar, Rennes, Messac, Fougeray-Langon, Beslé, Coismon, Guéméné-Ville, Tréhou, Guénouvry, Coudray-Plessé, La Mayardais, Noyant-la-Gravoyère, Combrée, Vergennes, Pouancé, Soudan, Châteaubriant, Loufery, Saint-Vincent-des-Landes, Treffieux, Nozay, Vay, Le Givre, Besné-Pontchâteau, Campbon, Bouvron, Blain, Fay, Notre-Dame-des-Landes, Vigneux, Tréillères.
Laval, Parné, Argenay-Bazougers, Meslay, Gennes-Longuevue, Châteaugontier, Chemazé, La Ferrière-de-Fleé, Segré, Chazé-sur-Argos, Angrie-Loiré, Candé, Freigné, Saint-Mars-la-Jaille, Pannecé-Raillet, Toullet, Toullet-Mouzeil, Ligné, Saint-Mars-du-Désert.

Pour plus amples renseignements, des affiches indiquant les horaires et le prix des billets seront apposées dans les gares.

Il y a là, par rapport à la situation antérieure, un progrès considérable dont les populations rurales desservies par les lignes d'autobus de la Corrèze sont les premières à bénéficier.

Cette organisation fonctionne en Corrèze, depuis plus d'un an, à la satisfaction de tous ; elle a fait la preuve des résultats qu'on peut attendre d'une coordination bien comprise du rail et de la route.

tesse, colis agricoles, etc., le tout, d'après des tarifs modérés et dans des conditions offrant toutes garanties aux usagers.

— Si je le comprends pourquoi il redoutait tant votre mort, il y a quelques semaines... Mais continuez, je vous prie...
— Que vous dirai-je encore ? reprit Roland. Sous le prétexte de me changer d'air, afin de m'arracher à mes sombres souvenirs, mon bonhomme m'amena ici, à Malback.

« J'y vécus solitaire comme en un cloître, libre pourtant entre ses hauts murs, jusqu'à ce qu'un jour, excité par toutes les rancœurs amassées au fond de mon âme contre le meurtrier de ma mère, j'accablai celui-ci d'insultes et de menaces.
« Furieux d'avoir été bravé et menacé par moi, il m'enferma dans le vieux donjon où vous m'avez aperçu la première fois.
« J'avais alors dix-sept ans. J'en ai trente à présent, c'est-à-dire qu'il y a treize longues années que, volontairement, l'infâme m'a rayé du nombre des vivants... »

Roland se tut, le front plissé sous le souvenir cruel des événements qu'il venait d'évoquer.
Je le regardais. Les yeux baignés de larmes.
Il tourna la tête vers moi.
Comme vous avez souffert, oh ! mon ami ! bégayai-je, la gorge contractée.
— Oui, atrocement !... jusqu'au jour où, comme un esprit céleste, vous m'êtes appa-

— Pardonnez-moi ! J'étais plus malheureux que vous en cet instant... Vous ne me connaissiez pas, alors que moi je vous aimais déjà...
— Comment cela... fis-je incrédule.
— Chaque fois que Piercy venait me visiter, il me parlait de vous... Il ne tarissait pas d'éloges sur la fameuse Française dont tous les habitants de Malback raffolaient, si bien que sans vous avoir jamais vue, je vous connaissais beaucoup... De là à désirer vous apercevoir, à vous aimer même, il n'y avait pas loin ; l'imagination suppléa à ce qui manquait.

— Pourquoi alors recevoir si mal mes avances ?... Oh ! cette lettre que vous m'avez jetée de votre fenêtre, comme elle me fit du mal ! J'ai cru, sur le moment, que j'allais vous haïr...
— C'était ce que je cherchais... ce que j'ai toujours cherché depuis !
Je sursautai.
Vous souhaiiez ma haine et vous dites m'avoir aimée depuis longtemps ? m'écriai-je. Je ne comprends plus.
Il hochait la tête pensivement.

— Impossible ! Moi mort, la fortune

NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Co, 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 140 55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.